L'Imam ar-Ridha A.S. ou Alime Ale Mouhammad

Auteur:

Moulla Nissarhoussen RAJPAR

Français

2010-03-09 08:06:14

La naissance de H° Ali RIDHA(as) L'Imam ar-Ridha A.S. ou Alime Ale Mouhammad

L'Imam ar-Ridha A.S. ou Alime Ale Mouhammad

Moulla Nissarhoussen RAJPAR

Au Nom d'ALLAH Le Très Miséricordieux Le Tout Miséricordieux

La naissance de H° Ali RIDHA(as)

Hazrat Thameen Al Houjaj, Imamé Hashtoum, Ali Ibn Mousa Ar RIDHA Alayhissalam (que la Paix soit sur lui) est né à Madinah, le jeudi 11 Zilkaad 148 A.H. (Après Hégire).

Son grand-père et notre 6è Imam, H° Jaafar As Sadiq (as), venait de quitter ce monde éphémère, quinze jours plus tôt, soit plus précisément le 25 Shawwal, martyrisé par Mansour, le cruel Calife Abbasside illégal de l'époque, qui lui donna du poison.

Sa mère fut une servante d'Oumme Hamida, elle-même l'épouse du sixième Imam (as) et la mère du septième Imam (as). Elle était aussi native de la même région que celle de sa maîtresse qui était d'origine Berbère, de l'Afrique Septentrionale, de l'Algérie, de l'Andalousie ou, plutôt, elle venait de la Nubie. Elle s'appelait Takktoum ou Touktam ou encore Bibi Souttana, mais on la nommait " la Blonde de la Nubie. "Elle portait plusieurs noms : Oummoul Baneen, Najmakhatoune, Soumana khatoune, ou encore, Khizranekhatoune et Soukkankhatoune.

H° Oumme Hamida demanda, un jour, à son fils, H° Moussa Al Kazhim (as), d'aller acheter une fille chez le commerçant d'esclaves de la ville de Madinah. Lorsque ce dernier lui présenta ses clientes, l'Imam (as) les lui refusa toutes et lui pria d'en amener une autre de son choix à laquelle il prêtait beaucoup d'attention.

" Lors de mon voyage en Afrique du Nord, déclara le marchand, j'ai trouvé une fille en provenance de Marrakech pour laquelle, une Dame Chrétienne très pieuse

m'avait donné des instructions particulières. Bibi Souttana, me dit-elle, est une esclave très spéciale, elle se mariera avec la meilleure créature de la terre et donnera naissance à un fils qui écartera le vrai du faux et répandra le vrai Islam d'Est en Ouest. Mais elle est malade et fatiguée."

H° Mousa Al Kazhim (as) rentra après cet entretien et lui envoya son serviteur le lendemain avec une somme d'argent. Celui-ci hésita un instant puis, se dirigea chez le vendeur qui lui remit la fille contre le montant qu'il trouva conforme à ses vœux.

H° Oumme Hamida vit, une nuit, le Saint Prophète (saw) dans le rêve qui lui annonçait la bonne nouvelle d'offrir H° Oummoul Baneen Najma à son fils H° Moussa Al Kazhim (as).

Le huitième Imam (as) s'appelait ALI, comme le premier et le quatrième Imams, mais était connu par son nom honorifique ou le surnom de AR RIZA qui signifie l'Agréé ou le Satisfait. Allah lui attribua ce nom glorieux car Allah était content de lui, ainsi que Son Prophète et les Imams. Ses amis, ses parents et même les ennemis éprouvaient de lui la satisfaction et le plaisir, en raison de ses hautes qualités morales.

Il porte divers titres et surnoms tels que Aboul Hassan, Al Sâbir (le patient), Al Zaki (le pur), Al Fadhil (le vertueux), Al Wafî (celui qui tient ses engagements), et Ghariboul Ghourbhâ, un étranger parmi les étrangers, loin de sa ville natale.

Il prit les fonctions de l'Imamat, comme huitième Successeur du Saint Prophète (saw), à l'âge de trente cinq ans, après le martyr du septième Imam (as). Il gouverna durant vingt ans : il passa dix ans à Madinah pendant le califat de Haroun, cinq ans pendant la période de Al Amîne et les cinq autres pendant celle de Al Mamoun dont les trois dernières années à Khôrassan en Iran.

Que vaut un sang noble quand l'âme est vile ? Mouhammad Al Amîne était noyé dans la débauche et fut en guerre contre son frère Mamoun Al Rachid pendant toute la durée de son règne. H° Ali Ibn Moussa Ar RIZA (as) exploita cette période paisible à la propagation de l'Islam en général, de la voie Shiite en particulier. Al Amîne ne prêta aucune attention à l'Imam (as).

L'avènement des Abbassides :

Abou Jaafar ou Abdoullah ben Mouhammad ben Ali ben Abdoullah ben Abbas, connu sous le nom de Al Mansour (le vainqueur), est le deuxième calife Abbasside qui succéda à son frère Abou Al Abbas Saffah , à la fin de l'année 136 A.H. Ce dernier conquit le califat au début de l'année 132 A.H., soit seize ans avant la venue de l'Imam Ali RIZA (as) dans ce monde. Il mit fin au pouvoir barbare et cruel

des Omeyyades qui avait duré presque quatre vingt dix ans et mourut, à l'âge de trente trois ans, après quatre ans et huit mois de règne sans cœur.

Son action fut dirigée principalement contre la famille des Omeyyades et ses sympathisants et il fit répandre tellement de sang qu'il reçut le nom de " Saffah" (Le Sanguinaire).On raconte qu'un jour, Abou Al Abbas invita quatre vingt personnes appartenant à cette dynastie de Damas, les fit assassiner dans son palais et prit joyeusement son repas devant ses victimes tandis qu'ils gisaient sur le sol et rendaient leur dernier soupir.

" Je n'ai jamais eu autant de plaisir à table que ce jour-là, " déclara-t-il par la suite.

Proclamé Calife dans la Mosquée de Kûfa à l'âge de vingt neuf ans, probablement le vendredi 12 Rabioul Awal (le jour anniversaire de la naissance du Saint Prophète - saw - chez les Musulmans, suivant une autre Tradition), il transféra la capitale de l'Empire arabe de Damas (en Syrie) en Mésopotamie ou l'Iraq actuel et dota la ville de Kûfa de ce magnifique titre.

En cumulant les fonctions religieuses et royales, les Abbassides adoptèrent la couleur noire qui devint la couleur du " bien " contre le blanc, la couleur des Omeyyades, celle qui reflétait le " mal. " Ce dualisme convenait assez bien aux Perses d'autant que le blanc était leur couleur du deuil.

Les Omeyyades descendaient de Omayya, l'ancêtre de Mouawyah bin Abou Soufyan et de son fils Yazid, les ennemis acharnés du Saint Prophète (saw) et de sa Sainte Postérité (as). Les Abbassides sont, par contre, les descendants de H° Abbasse, l'oncle paternel de H° Mohammad (saw), l'Envoyé d'Allah et l'ancêtre de nos onze Imams Infaillibles qui sont issus de l'union de H° Ali (as), le premier Imam, cousin et gendre du Messager d'Allah et de H° Fatima (as), son unique fille bien-aimée et la Reine des femmes de l'Univers.

En 158 A.H. donc, Abou Abdoullah Mouhammad " Al Mahdi " (le bien guidé), le fils de Mansour, hérita de son père qui fut un cruel despote de son temps et qui fit ses quatre volontés en massacrant sans pitié les Bani Fatima, les Sadates ou les descendants du Saint Prophète de l'Islam. Mansour se procurait un plaisir en faisant souffrir ses victimes et se servait de différentes méthodes pour les exterminer : il les enfermait dans une prison et les laissait mourir de faim ; il leur enlevait la vue en leur frappant d'un fouet aux yeux ; il les faisait écraser sous leurs habitations ; il les claustrait entre des briques d'un mur de construction ; il mélangeait leur sang à la terre qui servait à bâtir les maisons, etc.... Il ne put s'empêcher de proclamer un jour que :

" J'ai déjà massacré un millier d'individus de la postérité de la fille de Mouhammad (saw) mais, je n'ai pu encore toucher à leur Chef. " Ainsi, il mit fin à la vie du

sixième Imam (as).

Il créa "un musée de têtes" où il fit pendre les têtes de tous les Sayyids de la descendance de H° Fatéma Zahra (as) et des Shiites qui furent assassinés par ses ordres et dont leur identité fut mentionnée au bas de celles-ci.

Il fit placer les corps de ces innocents martyrs à l'intérieur de la construction des colonnes de ses Palais dans la ville de Bagdad.

Mansour était d'un caractère hideux et d'une avarice sordide. C'est pourquoi, il fut célèbre par cette appellation de " Mansour Dawaniqui. "

Il est la première personne ou le premier calife qui fit détruire la sainte tombe de l'Imam Houssein (as) à Kerbela.

L'âge n'a aucune importance pour la vie d'un Imam. " Saghirôna va Kabhirôna Savaoune " a formulé l'Envoyé de Dieu : nos petits comme nos grands se ressemblent. L'Imam Ali Riza (as) grandissait, donc, dans cette atmosphère qui sentait l'odeur du sang des Martyrs, des Alawites, descendants de l'Imam Ali (as). Il avait à peine dix ans lorsque Mansour quitta cette vallée de larmes, à l'âge de soixante huit ans, après un règne de plus de deux décennies.

Même enduit de miel, l'arbre amer ne donne que des fruits amers. Al Mahdi fut proclamé calife alors que son père Al Mansour était encore sur son lit de mort. Mais, son successeur devait être son cousin et l'oncle de Mahdi, du nom de Issâ qui avait été évincé par Al Mansour au profit de son fils. Il arrangea cela de telle manière qu'il le proclamât l'héritier présomptif de Al Mahdi, sachant bien que Issâ, étant déjà âgé, mourrait avant Mahdi qui était encore jeune. Il reçut, en contrepartie de ce désistement, de grosses sommes d'argent pour lui, ses enfants, ses femmes et sa famille.

Trois ans après son avènement, Mahdi songeait à faire proclamer comme héritier présomptif du trône un de ses fils, à la place de son oncle Issâ, son successeur désigné. Il commença par lui proposer d'importantes sommes d'argent afin qu'il renonce à son droit de succession. Après diverses manœuvres, Al Mahdi obtint ce qu'il désirait : Issâ reniait à son droit d'héritier. Son fils, Mousa Al Hadî fut nommé comme dauphin et, après lui, son second fils, Haroun Al Rachid.

En 146 A.H. correspondant à l'an 762 du calendrier chrétien, Mansour fonda sur les bords du fleuve Tigre " Madinat Al Salaam " (la ville de la paix) ou Baghdad, la Cité des Mille et Une Nuits, comme Capitale de la nouvelle dynastie arabe des Abbassides. Cent mille ouvriers furent engagés pour construire la nouvelle ville sur les ruines de Ctésiphon, capitale de l'ancien empire perse. Elle devint le nombril du monde, une place forte contre toute visée étrangère et un symbole témoignant la puissance de la dynastie abbasside.

L'origine du mot Baghdad est incertaine. Elle dérive, selon certains commentateurs, de la langue perse qui signifie " Don de Dieu " : Bâgh = Dieu et Dâd = don, à l'opposé du village perse qui s'y trouvait. Elle s'appelait aussi " la Ville Ronde " à cause du mur qui l'entourait.

Mahdi, fanatique de la musique et de la poésie érotique, n'était pas moins sanguinaire que son père et continua les actions horribles de ce dernier. C'est pendant le règne de Mahdi que notre septième Imam, H° Mousa Al Kazhim (as), fut, pendant un an, enfermé dans la prison de Bagdad, dans des conditions affreuses.

Il disait à ses adhérents qu'il était le " Mahdi " de la famille du Saint Prophète d'Allah et que son frère Ibrâhim était le " Hâdi. " On raconte qu'aucun calife abbasside n'était plus éloquent que lui dans ses sermons. Il aimait la musique et faisait très souvent venir des musiciens dans son palais où ils étaient accueillis avec un honneur particulier. Il fit tuer plus de soixante dix mille Shiites à Khôrassan.

Mansour avait fait mettre en taule un nommé Yâkoub, originaire de Khôrassan, de la province de l'Iran, parce qu'il était Shiite (Shia). Lorsque Mahdi accéda au Califat à la mort de son père, il fit examiner la situation des prisonniers et, ayant appris qu'un homme, issu d'une famille d'écrivains et savant distingué, figurait parmi ces derniers, il le fit relâcher et lui offrit le poste de substitut et auxiliaire du juge de Baghdad.

Yâkoub, par son bon comportement et ses belles actions, devint de plus en plus intime avec Mahdi qui l'éleva à un rang éminent. Il passait la moitié de la nuit chez le calife et causait avec lui des sujets de science et d'affaires politiques. Le fils de Mansour lui confia la charge d'intendant du palais et il reçut le nom de Yâkoub Al Amîne. Aucune lettre officielle n'était valable sans sa signature et le vizir lui-même recevait le message du calife par son intermédiaire.

Cette situation ne dura que quelques années. Lorsque Mahdi sut que Yâkoub était un Shiite, partisan de l'Imam Ali (as), il lui fit passer un test en lui offrant un descendant de l'Imam Hassan (as) pour être tué de ses propres mains. Peut-on blâmer un homme d'aimer sa mère ou sa grand-mère ô Le fidèle des Ahloul Bayt le mit en liberté. Ce dernier fut arrêté et présenté devant Yâkoub qui, à son tour, fut enfermé dans un puits que l'on creusa dans la prison où il resta durant le règne de Mahdi et celui de Hâdi, son fils. Il fut délivré seulement par le calife Haroun Al Rachid qui lui était reconnaissant pour toujours avoir fait valoir ses mérites auprès de son père. Il lui offrit le poste de vizir, mais Yâkoub le refusa et passa le reste de ses jours à la Mecque au service d'Allah.

Cette anecdote n'est pas citée, tout simplement, pour rendre encore plus sombre

ce tableau historique qui dessine la couleur du temps, mais elle révèle l'animosité profonde envers les Banî Hashîm qui couvait dans les cœurs des califes abbassides.

Des récits diffèrent quant à la mort de Mahdi : il a perdu la vie à l'âge de quarante trois ans, soit dans un accident de cheval au cours de la chasse qui était sa passion, soit empoisonné, par erreur, par une esclave jalouse d'une rivale que le calife lui aurait préférée et qu'elle voulait éliminer.

En 169 A.H., Moussa ben Mouhammad " Al Hadî " (le guide), le fils de Mahdi, monta au trône et tua avec férocité tous ceux qui appartenaient à l'illustre lignée de l'Imam Ali Amiroul Moaménine, le Commandeur des Croyants (as).

Houssen Ibn Ali, un homme brave et honnête, de la postérité de notre deuxième Imam, Hazrat Hassan Ibn Ali (as), à la tête d'une troupe constituée surtout des Alawites, fit face à l'armée de Hadi aux alentours de la Mecque. Lui et ses nombreux compagnons tombèrent sur le champ d'honneur. Ils furent décapités et leurs corps abandonnés à même le sol pour devenir la proie des animaux. Leurs têtes, montées sur la pointe des lances, furent transportées à Bagdad et présentées devant le Calife, en compagnie des prisonniers de l'armée Alawite. Il fit massacrer sauvagement ces survivants. Le printemps de la vie de Hazrat Ali Ibn Moussa Ar Riza (as) sombra dans la tristesse. Al Hâdi ne gouverna que quinze mois, mais fit graver son nom parmi les tyrans de l'Histoire.

Al Khayzouran était une esclave probablement originaire de Yémen à la Cour des califes abbassides. Elle prit un ascendant politique sur son époux Al Mahdi et intrigua pour que ses deux fils soient placés en position de successeurs de leur père, alors que ce droit revenait à leur oncle Issâ qui avait été, déjà, écarté, auparavant, par Mansour, au profit de Al Mahdi.

Hâdi vivait en discorde avec sa mère Khayzouran. Celle-ci avait eu tant de pouvoir sur Mahdi qu'aucune de ses demandes n'avait jamais été refusée par lui. Chaque matin, les généraux, ministres et officiers allaient présenter leurs hommages d'abord à elle, à Mahdi ensuite. Son autorité était plus étendue que celle du calife.

Elle continuait à exercer son influence après l'avènement de Hâdi qui en était mécontent. Ce dernier refusait, désormais, de lui accorder ses doléances, de même, elle fut négligée par les courtisans.

Le mauvais caractère corrompt l'action comme le vinaigre corrompt le miel. Hâdi envoya, un jour, à sa mère, à qui il devait la vie, un plat de riz dont il avait mangé la moitié et qu'il le trouva excellent. L'autre moitié était empoisonnée. Elle repoussa ce repas et le donna à un chien qui mourut aussitôt.

Ce quatrième calife abbasside perdit la vie, suite à un abcès au ventre ; il ne

pouvait ni manger, ni boire, ou aurait été étouffé, étant ivre, par ses jeunes esclaves, à qui Khayzouran, sa mère, avait payé une forte somme d'argent.

" C'est ce que je désirais ! " prononça Al Khayzouran à la disparition de son fils Al Hâdi qui succomba à l'âge de vingt six ans.

Al Hâdi était un ivrogne, passionné, comme son père, des chants, de la musique et de la poésie érotique. Les artistes ne s'empêchaient de dire que si Hâdi avait vécu davantage, nous aurions pu construire des maisons avec des briques en or.

L'homme est à l'image de ses actes, la cruche ne verse que ce qu'elle contient. Lorsque le frère de ce dernier, Haroun Al Rachid, fut, à son tour, nommé calife, il dut s'opposer à Jaafar, le fils de Hâdi, que celui-ci avait voulu nommer comme héritier. Haroun força Jaafar à effectuer une déclaration publique, par laquelle il reconnaissait que le pouvoir appartenait à son oncle.

Haroun Al Rachid au pouvoir :

Haroun Al Rachid Ben Al Mehdi, (Rachid, le raisonnable) vint au pouvoir en 170 A.H. ou en l'an 786 suivant le calendrier chrétien. Tel fruit, tel arbre. Il se débarrassa, avant tout, de tous les vizirs et gouverneurs de Al Hâdi pour les remplacer par des hommes de son choix. Dans la nuit même où mourut Hâdi, il nomma, en tant que son vizir, Yahyâ ben Khâlid qui avait, pendant une période, occupé cette fonction dans le califat précédent, mais se trouvait alors en prison et que Hâdi avait voulu le tuer. En recevant les pleins pouvoirs sur toutes les affaires, il fut désormais le maître absolu dans le gouvernement du nouveau calife.

Quatre fils : Fadhl, Jaafar, Mousâ et Mohammad étaient issus de Yahiâ qui, en plus de ses cousins, avait aussi des petits-enfants. Fadhl était le frère de lait du calife et Jaafar son ami intime. Toute la famille de Barmak ou les Barmécides occupait un rang très élevé dans l'Administration de Haroun où elle servit pendant dix sept ans. On ne peut citer aucun vizir, soit des anciens rois des Perses, soit des califes musulmans, qui ait occupé auprès du prince une position pareille à celle de Yahiâ et de ses fils.

Cependant, plusieurs causent vinrent contribuer à leur déchéance dont l'une d'elles fut leur athéisme. On reprocha à Haroun d'avoir confié l'empire des croyants à des gens sans religion !

L'autre raison de leur chute était la sœur de Haroun, nommée Abbâsa, que celui-ci avait fait épouser à Jaafar, le fils de Yahiâ, avec ces conditions qu'il ne la verra nulle part ailleurs qu'en sa société, que son corps n'approchera jamais du sien et qu'il n'aura pas avec elle des rapports conjugaux.

Il n'y avait pas, dans le palais de Haroun, soit entre les femmes libres, soit parmi les esclaves, de femme plus belle qu'Abbâsa. Et, Jaafar, lui aussi, était un homme fort beau. Ils cherchèrent, donc, tous les deux, à se voir en secret, à l'insu de Haroun et Abbâsa devint enceinte de Jaafar. Elle donna naissance à un enfant mâle qu'elle envoya à la Mecque sous la garde de deux de ses esclaves.

Lorsque le calife en fut informé, ses sentiments furent désormais complètement changés à l'égard des Barmécides. Il se dirigea pour le pèlerinage où il se fit présenter le fils d'Abbâsa qui était un très bel enfant. Il renonça à son projet de le tuer. Mais, lors de son retour, il fit tuer Jaafar par Mesrour, l'eunuque, qui lui trancha la tête. Celle-ci resta, d'abord, longtemps attachée à la potence, à Bagdad, où elle fut, ensuite, brûlée.

Yahiâ, étroitement gardé en prison et soumis à la torture, y rendit son âme. A l'exception de certaines personnes, tous les membres de la famille de Yahiâ et leurs alliés, ainsi que ses trois fils, furent également tués.

Yahiâ " Barmaki " ou Barmécide est l'homme qui porta Haroun Al Rachid au trône en écartant le fils de Al Hâdi que celui-ci désirait nommer son dauphin. Haroun était, de nature, l'ennemi enragé des Ahl oul Bayt, mais les Barmécides soufflaient sur les braises pour attiser cette haine.

Que des lions ont des âmes de chiens ! Et la peau n'est qu'un vêtement, la blancheur du cœur vaut mieux que celle du manteau, dit la sagesse populaire arabe. Le calife faisait égorger l'enfant et envoyait sa tête à son père en prison qui, croyant être servi du repas de midi, tombait évanoui sur le visages vertueux de son fils au moment où il soulevait le linge qui la couvrait. Yahiâ ben Khâlid paya, donc, le prix de ses forfaits, dans sa cellule, où la nature lui fit vivre la même scène qu'il fit endurer aux Descendants du Messager d'Allah.

L'histoire ne manque pas d'anecdotes. On raconte qu'en une certaine circonstance, ce même Yahiâ " Barmaki " fit venir un parfum pour quatre mille dinars qu'il aspergea sur ses habits alors qu'à sa mort, il fallut trouver un quart de dinar pour l'achat du camphre à embaumer son corps.

Un récit nous rapporte qu'une fois, un jeune garçon fit connaissance d'une vieille dame chez sa mère. Elle était l'épouse de Yahiâ " Barmaki. " Il tomba sur ses pieds pour les embrasser car les Barmécides avaient de la classe.

" ô mon fils ! dit-elle, ma consternation va en croissant lorsque je parcours l'histoire car, au moment de l'Eid de l'année dernière, j'étais entourée de quatre cents dames habillées de vêtements cousus d'or que mes enfants m'avaient offertes, alors qu'aujourd'hui, je suis sortie justement pour trouver de quoi se couvrir du froid. "

Il dépassa ses prédécesseurs dans le carnage. Comme s'il n'avait pris les rênes que pour édifier l'hécatombe des descendants du Saint Prophète (saw) et des Shias ou fidèles de l'Imam Ali (as). Il passa au fil de l'épée, en une nuit, soixante Sadates qu'il fit venir de Médina à Tûs appelé Meshhed. Ce lieu, connu sous le nom de " la prison de Haroun ", existe de nos jours à Meshhed, en Iran, où des milliers de Pèlerins viennent verser leurs larmes et y réciter le Fatihà.

Yahia Ibn Abdoullah Mahaz qui fut aussi de la postérité de l'Imam Hassan (as) élit domicile en Iran, après la terrible tuerie des environs de la Mecque par l'armée de Hâdi. Il put regrouper de nombreux fidèles en sa faveur et renforça son pouvoir. Haroun le fit venir à Bagdad pour conclure le traité de paix. Cependant, il le fit enfermer dans une geôle atroce où la mort tragique l'emporta.

Haroun Al Rachid ou Aaron " l'Honnête ", parmi tous ses prédécesseurs, est celui qui a fortement consolidé le régime Abbasside. Tous les Califes Abbassides qui ont succédé au pouvoir faisaient figure de fidèles des Descendants du Saint Prophète, mais se nourrissaient d'une grande animosité envers eux. Haroun en était le pire ennemi des Ahl oul Bayt. Ils ont tiré profit de leur appartenance à la noble famille de l'Envoyé d'Allah pour tromper l'opinion publique.

Il fut le premier calife qui déclara le commerce des instruments de musique comme un métier de choix et développa les centres de jeux. Il organisa, sans doute, le premier match de l'histoire des échecs. Il organisait des parties de plaisir où il s'amusait à boire en compagnie des femmes, des esclaves et des musiciens. Il fut le héros des contes de Mille et une nuits

Pendant son règne, les riches faisaient du beurre et les pauvres coulaient à fond. L'alcool coûtait moins cher que l'eau dans Bagdad. Une bonne partie des Musulmans ne mangeait qu'une fois dans la journée et dormait affamée le soir, tandis que le reste de la population dépensait d'énormes sommes d'argent dans les jeux de hasard.

La moitié de Bagdad n'avait pas de quoi couvrir la tête de ses nobles femmes et jeunes filles alors que l'autre moitié gaspillait ses richesses à l'achat de centaines de servantes ou esclaves qu'elle embellissait de beaux vêtements et bijoux.

La ville résonnait de chants et de musique pendant que l'Azan (l'Appel à la Prière) vibrait du haut du Minaret aux heures de Salat.

Allah attribua un fils au Premier Ministre de Haroun. De nombreux chanteurs et poètes furent invités pour fêter l'évènement. On raconte qu'un seul poète reçut de l'or proportionnellement à son poids, en plus de vêtements luxueux et des bijoux, en guise de cadeau !

Un jour, l'un des fils du septième Imam (as) traversait une ruelle dans la ville de

Bagdad. Il vit qu'une femme, à l'air noble, habillée dans un Tchador bien enfermé, suivait lentement une caravane de chameaux remplie de nourritures, de grains de blé et d'orge. Celle-ci jeta un regard autour d'elle pour s'assurer peut-être que personne ne l'aperçoive et se courba pour ramasser des grains que le convoi laissa tomber sur le sol. L'oncle de l'Imam Ridha (as) s'avança et lui demanda la raison de son comportement.

" Mon mari est décédé, répondit-elle. Je ne possède rien pour faire vivre mes enfants. Des jours entiers passent sans que ceux-ci trouvent de quoi manger. J'éprouve de la honte pour tendre ma main devant les gens. C'est pourquoi, j'agis de la sorte, " termina cette dame respectueuse.

D'un côté, les richesses coulaient à grands flots et de l'autre, des " Saydaniyas ", des dames de la postérité de la famille du Saint Prophète d'Allah, fouillaient les ordures ménagères qui s'entassaient sur les rues afin d' y découvrir quelques nourritures pour leurs enfants. Qui étaient ces enfants ? Ceux-là mêmes qui descendaient de la lignée du Messager d'Allah. Dans leurs veines coulait le sang de nos Imams. Hélas, leur repas se trouvait à l'intérieur de ces poubelles ménagères !

Haroun Al Rachid est le deuxième calife qui fit raser complètement le saint tombeau de l'Imam Houssein (as) à Kerbela.

Il institua de lourds impôts aux fermiers, commerçants et artisans.

Quatre mille filles esclaves et concubines étaient installées dans le Palais qui lui servaient de réjouissance.

L'Imamat de H° ALI RIDHA (as) :

C'est dans cette situation misérable que Hazrat Ali Ibn Mousa Ar RIDHA (as) entama son mandat divin de l'Imamat. Son âge ne dépassait pas les trente cinq ans.

Après le martyr du septième Imam (as), Haroun Al Rachid donna de tels ordres, qu'à l'exception de Kerbala, on ne les retrouve nulle part ailleurs. Même la tragédie de Kerbala ne nous présente pas de pareils commandements.

En assassinant d'une manière atroce H° Mousa Al Kazhim (as), en l'an 183 A.H., il ne sentit aucun pincement au cœur. Son plaisir allait en grandissant dans ses actions horribles et il eut recours au service d'un certain Jaloud qui dirigea une forte armée pour envahir Madina. Ce dernier était de confession chrétienne.

Auparavant, le quatrième Imam (as) avait vécu des évènements semblables après

Kerbala. Chose surprenante, le huitième Imam (as) portait aussi le nom de ALI comme ses aïeux, le premier et le quatrième Imams Alayhimoussalam.

Afin d'avaliser sa politique d'extermination des descendants de la famille prophétique, Haroun inventa un motif en la personne de Mohammad, le fils du sixième Imam (as), pour annoncer que celui-ci s'est soulevé contre son autorité à Madina. Il ordonna donc de le tuer, d'arrêter tous les " Sadates ", membres de la grande famille de l'Envoyé d'Allah et de mettre le feu à leurs habitations après avoir entièrement saccagé leurs biens. L'émissaire de Haroun mit son plan à exécution. La Ville des Lumières se transforma en brasier. Une seule maison en fut épargnée.

Jaloud se pointa devant la demeure de l'Imam (as) et lui fit part de l'ordre de son Calife : saccager tous les biens comme il est d'usage pendant la bataille contre les Infidèles. H° ALI RIDHA (as), le Descendant de l'Imam ALI (as), l'Emir des Croyants et le Vainqueur des grandes batailles combattues à l'avènement de l'Islam, ouvrit de ses propres mains les portes de sa résidence et lui laissa ravager les lieux.

Vint ensuite le tour des nobles Dames de la Maison Sainte. Jaloud proclama que tous les vêtements, à l'exception d'une seule Tchador, soient enlevés de leurs corps, de même tous les bijoux, jusqu'aux sandales et souliers. L'Imam (as) le consola et se chargea de procéder lui-même aux ordres qu'il avait reçus. Mais, cet agent de Haroun l'arrêta et l'enjoignit qu'il mènerait cette tâche de ses propres mains.

A ces mots, une vive irritation se dessina sur le visage saint du Descendant de H° Fatima Zahra (as) qui avait observé de la patience depuis le début de ce pillage et lui répliqua d'une voix forte :

"ô Jaloud ! C'est impossible ! Tu ne pourras pas exécuter cet ordre ! "

L'envoyé de Haroun resta cloué de stupeur. Il comprit vite la situation. Il changea de ton. Il craignit qu'une seconde Kerbala ne surgisse dans Madinatoul Mounawwarah ou la Ville des Lumières..

" ô Le fils du Messager d'Allah ! J'ai confiance en vous, dit-il, d'une façon paisible. Vous faites ce qu'il est demandé par le Calife, poursuivit-il. "

L'Imam (as) pénétra dans la Salle de ces Honorables Dames et revint avec tout ce dont elles possédaient pour le déposer aux pieds du Chrétien Jaloud.

Madina vécut une nouvelle Shamé Gariban, la première nuit de l'après- Ashoura, pendant laquelle, les descendantes du Noble Prophète (saw) étaient pieds nus et n'avaient qu'une seule Tchador pour se couvrir le corps !

L'histoire de Kerbala , écrite à l'encre de sang, nous rapporte que dans ce désert, les Tchadors des Ahl oul Bayt de l'Imam Houssen (as) ont été enlevés à l'aide des pointes des lances, alors qu'ici l'ordre a été assigné de les retirer par les mains d'un homme étranger !

Le huitième Successeur de l'Envoyé d'Allah, semblable à l'Imamé Zamana (as) ou l'Imam de notre Temps, est celui, parmi tous les Imams, dont on attendait le plus sa venue et pour lequel, son grand-père et notre sixième Imam (as), répétait souvent que : " l'heure de Alimé Alé Mohammad ou le Savant de la Famille de Mouhammad approche. " Alimé Alé Mouhammad est le titre que Hazrat Jaafar Sadiq (as) a octroyé à son petit-fils, l'Etranger de Tûs, le véritable Successeur du Messager d'Allah, H° Ali RIDHA (as).

Les Compagnons du sixième Imam (as) racontent que, parfois, lorsque nous nous trouvions en présence de Hazrat Jaafar Sadiq (as), et que son fils, le septième Imam (as) pénétrait dans la salle, il déclarait que : " mon fils, Mousa Al Kazhim, est, dans la science, la patience, la vaillance, la noblesse, le comportement, la sainteté, dans tous les bons caractères, meilleur parmi tous les humains, mais je ne lui en préfère qu'une seule vertu.

" Yabn Rasouloullah ! ô Le fils du Messager d'Allah ! Quelle est cette vertu ? Lui demandèrent ses disciples.

- Un enfant naîtra de lui et qui accomplira la tâche que je n'aurai pu terminer. Il portera le surnom de Alimé Alé Mouhammad, " répondit l'Imam (as).

Avant qu'il soit conduit vers Bagdad par les soldats de Haroun Al Rachid, le septième Imam (as) réunissait, dans la Mosquée de Madina, soixante dix des savants et érudits les plus renommés, choisis parmi la descendance de H° Fatéma (as), qui étaient des hommes au rang distingué dont on ne doutait pas de leur crédibilité aux fonctions de l'Imamat. Il leur confia que son fils Ali RIDHA (as) lui succédera à cette charge Divine et leur fit signer la déclaration écrite le concernant.

H° Mousa Al Kazhim (as) ne souhaitait pas que les mêmes phénomènes que ceux qui surgirent pendant sa succession se reproduisent à sa mort. En effet, plusieurs sectes naquirent après le martyre de l'Imam Jaafar Sadiq (as) : certains prirent, comme leur guide, Ismaïl, le fils aîné de l'Imam, décédé pendant que son père vivait encore, tandis que d'autres, le second fils, Abdoullah ; une fraction de la population croyait à l'Imamat de Mohammad Hanafiyah, le demi-frère de l'Imam Houssein (as), celui qui était aussi considéré comme l'Imam vivant par une autre frange des Croyants, étant élevé au ciel comme fut le Prophète H° Issâ (as) .

Le septième Imam (as) avait donc bien préparé le terrain après lui et autant de

dispositions n'avaient jamais été élaborées pour la succession aux fonctions sacrées de l'Imamat que celles conçues en faveur de H° Ali Ibn Mousa Ar RIDHA (as).

Mouhammad Ben Sanâne, un Etudiant du huitième Imam (as), vint le voir et exprima son étonnement :

" ô mon Maître ! Vous venez de prendre les rênes de l'Imamat au moment où les gouttes du sang sacré de votre père coulent encore de l'épée de Haroun Al Rachid. Malgré cela, vous n'hésitez pas à proclamer à la face du monde la Mission dont vous avez reçu la charge, dit-il.

- Le Messager d'Allah avait annoncé, une fois, que le jour où Abou Jahal, le père de l'ignorance, Omar Ben Hassham de son vrai nom, parviendra à toucher à un seul de mes cheveux, croyez que je ne suis pas le Prophète d'Allah, lui répondit l'Imam (as). De même, poursuivit-il, je renouvelle aujourd'hui cette parole de mon ancêtre que le jour où Haroun réussira à toucher à un de mes cheveux, concluez que je ne suis pas l'Imam. "

Haroun Al Rachid régna pendant vingt trois ans dont dix ans pendant l'Imamat de Hazrat Ali Ibn Mousa Ar Ridha (as), toutefois, il ne put avoir prise sur lui.

Le septième Imam (as) passa de dix à quatorze ans dans les prisons de Haroun à Bassorâ et à Bagdad où celui-ci mit fin à ses jours en 183 A.H., en lui administrant du poison. Son vénérable corps fut déposé tel quel sur le pont de Bagdad. Un groupe de fidèles vint briser les chaînes qui attachaient les pieds et mains de l'Imam (as), après son martyr, et inhuma son corps saint au cimetière de Kazmaïn avec tous les honneurs dûs à son rang.

Après le martyr du septième Imam (as), Haroun jura de trancher la tête de quiconque se proclamerait le Successeur du Saint Prophète (saw). La même année, il vint à la Mecque. L'un de ses vizirs lui fit remarquer :

" ô Calife ! Le moment de réaliser votre serment est imminent. Ali Ridha, le fils de Mousa Al Kazhim, se déclare Imam, l'Héritier de la Mission Divine du Saint Prophète de l'Islam, annonça-t-il.

- Nous avons tué le père. Veux-tu qu'on assassine aussi son fils ? Lui répliqua Haroun. Désires-tu qu'on élimine toute sa progéniture ? " Continua-t-il.

Maître d'une puissance inégalable de son époque, Haroun ne put tenir sa promesse et paya le tribut à la nature en l'an 193 A.H., après un quart de siècle d'un pouvoir sans merci. Il est enterré dans le palais d'été de Humaid Qahtabah, ancien gouverneur abbasside de Khôrassan, situé dans le village de Sanâbad à Tûs.

L'anecdote suivante nous permettra de comprendre l'étendue de ce vaste royaume. Lorsque le vent déplaçait de gros nuages qui couvraient le ciel bleu de Bagdad, Haroun y portait joyeusement son regard et proclamait :

" ô Les porteurs de la pluie ! Allez là où vous voulez vous diriger. La récolte qui se produira de votre eau reviendra toujours à moi. "

LE TAGHOUT TYRANNIQUE

Deux voyageurs arrivent à Khôrassan. Ils rendent visite à Hazrat Ali Ibn Musâ Ar Ridha (as).

" Yabn Rassouloullah ! (ô Le Fils du Messager d'Allah !) Devrions-nous seulement accomplir la Prière du Voyageur à deux Rakates à la place de chacune des trois Prières obligatoires quotidiennes de quatre Rakates (Zohar, Asr et Ichâ) ou bien les effectuer comme elles sont prescrites ? " Demandèrent-ils à l'Imamé Hachtum (as).

S'adressant à l'un d'eux, Le Successeur du Saint Prophète(saw) lui recommanda de raccourcir de deux Rakates ses Prières à quatre Rakates tandis qu'à l'autre, il lui ordonna d'exécuter les quatres Rakates normales, sans aucune exemption.

Ils furent très étonnés et ne purent retenir leur stupéfaction.

" Yabn Rassouloullah ! Pourquoi cette différence alors que nous venons ensemble tous les deux d'un périple ? Lui questionnèrent-ils.

Votre voyage est Halal, licite, parce qu'il est effectué dans le but de me rendre visite et de réaliser mon Zyarah, répliqua l'Imam (as) au premier. Par contre, votre compagnon est venu pour rendre visite à l'idole, le Taghoût Tyrannique. Son voyage étant Haram, illicite, il doit exécuter la Prière telle qu'elle est prescrite, sans aucun abattement, lui expliqua

le Descendant du Saint Prophète (saw).

L' IMAM ET SES SHIAS

Un nommé Moosa Bin Khayyar raconte que l'Imam RIDHA (as) et moi-même, nous étions en train de traverser à cheval la région de Tûs, qui a pris le nom de Mechhed depuis que le 8è Imam (as) est inhumé dans ce lieu saint. D'un coin, des cris de pleurs parvinrent jusqu'à nous. Un cercueil transporté par des gens nous apparut. Le Successeur du Saint Prophète (saw) descendit de sa monture, fit quelques pas et porta la caisse sur ses épaules tandis que des larmes s'écoulaient de ses yeux. En se tournant vers moi, il déclara : " ô Moosa ! Celui qui transporte

le cercueil de mon fidèle, où qu'il soit, il se purifie de ses péchés tel qu'il venait de naître à l'instant. "

Lorsque la dépouille fut placée sur le bord de la tombe, l'Imamé Hashtum (as) s'y approcha, écarta les gens qui l'entouraient, posa sa sainte main sur la poitrine du défunt et proclama en prononçant son nom : " N'aies pas peur ! Je t'apporte la bonne nouvelle. Le Paradis est ton séjour ! "

A ces mots, je ne pus me résister pour demander à l'Imam (as) :

" ô mon Maître ! Vous n'êtes jamais venu à cet endroit. Comment donc l'auriez - vous connu ?

- ô Moosa ! Me répondit le Sultanul Arab val Ajam (Le Prince des Arabes et des Non Arabes), vous ne savez pas que je suis l'Argument d'Allah sur la terre et l'Imam en plus. Tous les matin et soir, les œuvres de nos fidèles, nos Shias, sont présentés devant nous. Lorsque nous y voyons des défauts, nous nous adressons à Dieu pour Lui implorer le pardon en leur faveur et pendant que leurs bonnes actions circulent devant nos yeux, nous demandons à Allah de les couvrir de Sa Miséricorde. "

L'IMAM ET LE REVE

Un célèbre livre nommé " Manakibh " appartenant à nos frères Sunnites rapporte de la part de Mohammad Bin Kaabh qui est la narrateur de ce récit, qu'un jour, tandis que je dormais au lieu appelé " Johafâ ", situé sur la route de la Mecque , venant de Damas, et qui est aussi " le Miqât " où les Pèlerins en provenance de la Syrie attachent leur " Ehram " de Hajj (les deux habits recommandés du Pèlerin), le Saint Prophète de l'Islam m'apparut dans le rêve. Je m'approchai de lui. L'Envoyé d'Allah m'annonça :

" Je suis très heureux de constater vos bons comportements avec mes descendants. Le Jour de la Rétribution, je vous en offrirai la récompense. "

Je vis, à cet instant, devant le Messager d'Allah, un plateau qui contenait des dattes de Madinah. Au même moment, le Saint Prophète (saw) en prit une poignée et me la remit dans les mains. Je les comptai. Elles étaient au nombre de dix-huit. Et, je me fus réveillé. Je fis moi-même l'interprétation onirique en formulant qu'il me reste dix-huit années à vivre dans ce monde.

Quelques jours s'écoulèrent et j'appris que l'Imam RIDHA (as) est arrivé dans le village venant de Madinah. Je me dirigeai au lieu où séjourna l'Imam (as) pour lui rendre visite et bénéficier de son Zyarah. Une multitude de gens y assistaient. Je vis que H° Thameen Al Hujaj (as) (le huitième Argument d'Allah sur terre) était

assis là où j'avais aperçu siéger H° Mohammad (saw) dans le songe et un plateau rempli de dattes, semblable à celui installé devant le Messager d'Allah , se trouvait devant lui.

Je saluai mon Maître et mon Imam qui me répondit en m'offrant une poignée de ces dattes avec le même geste que celui de son aïeul et le Saint Prophète d'Allah. Je me mis à les examiner et trouvai qu'elles n'étaient que dix-huit comme dans le rêve.

" ô mon Maître! Veuillez bien y ajouter encore quelques unes, demandai-je.

- Si mon grand-père vous avait donné plus, j'aurais fait de même, " répondit le Successeur de l'Envoyé d'Allah.

L' IMAM ET LA JUSTICE

Mamoun Al Rachid réservait la journée de samedi pour rendre la justice. Le 8è Imam (as) venait assister les procès. Ce jour, un Soufi, habitant de Kufâ, fut introduit devant le soi-disant calife pour une affaire de vol.

" Hélas ! Votre comportement diffère de votre apparence ! (l'habit ne fait pas le moine !), lui dit Mamoun.

J'ai agi involontairement de ma personne, répondit le condamné, en ajoutant que Dieu lui-même a déclaré dans Son Livre que :

" Si quelqu'un donc se trouve en détresse et qu'il ait faim, tout en se

refusant à tomber dans le péché...eh bien Allah est Grand Pardonneur,

oui, Très Miséricordieux. "

(Sourate Al Maïdah, Verset n°3).

ô Mamoun ! Je suis privé de mes droits sur le Butin et le Khoums. Je mourrais de faim et j'eus commis ce vol, " poursuivit-il, en ne mâchant pas ses mots.

En écoutant ces paroles, le calife illégal lui questionna :

" Quels droits réclamez-vous du Butin et du Khoums ? "

Le Soufi lui rétorqua par le langage du Saint Qurân :

" Et sachez qu'en vérité, de toute chose que vous capturez en butin, le cinquième appartient à Dieu et à Son Messager, et au proche parent et aux orphelins, et aux

pauvres, et à l'enfant de la route,... "

(Sourate Al Anfaal, Verset n°41).

" ô Mamoun ! Je suis nécessiteux et voyageur, en plus, connaissant bien les préceptes du Qurân. Vous vous permettez encore de me dépouiller de ma part que le Saint Prophète lui-même m'a accordée ! Ajouta-t-il.

Vous avez commis ce vol, un point c'est tout. Tout ce verbiage et toute cette malignité ne pourront pas empêcher le Code Divin d'appliquer le glaive de Ses Lois. Je vous couperai les mains, " lui répliqua le fils de Harun Al Rachid qui écuma de colère.

L'homme Soufi prit son courage à deux mains et lui rendit la monnaie de sa pièce :

" Il vaut mieux ne pas soulever la Loi Divine car elle vous serait infligée en premier avant de l'être à moi. (On ne fait pas ses ablutions avec de l'eau sale !)"

Sur ces entrefaites, Mamoun se tourna vers l'Imam REZA (as), le Calife légal et le véritable Successeur du Saint Prophète, pour lui demander son avis.

" Certes, il a commis le vol, mais sa déclaration est juste, " lui confirma l'Imamé Hashtum (as).

En s'adressant maintenant à l'habitant de Kufâ, Mamoun prit un coup de sang :

" Par Dieu, je vous couperai certainement les mains.

Comment ? lui riposta Le Soufi. Vous voulez couper mes mains tout en étant mon esclave ? Votre père avait acquis votre mère par l'argent du Trésor Public. Tant qu'ils ne vous affranchissent pas, vous restez esclave de tous les Musulmans, de l'Orient à l'Occident, et dont j'en fais partie.

Je ne vous ai jamais délié de ce joug. D'autre part, de quel droit agissez-

vous de la sorte contre moi ? Une chose impure peut-elle purifier une

autre en état d'impureté ? Celui qui mérite lui-même la condamnation,

comment peut-il appliquer la loi sur un autre ? N'avez-vous pas entendu

la Parole d'Allah qui affirme que :

" Commanderez-vous aux gens la charité, et oublierez-vous, vous-mêmes,

alors que vous récitez le Livre ? Quoi ! Vous ne comprenez pas ? "

(Sourate Al B aqr, Verset n°44).

En écoutant ce langage qui, comme une flèche, transperça son cœur, Mamûn s'inquiéta fortement et eut recours à l'Imam (as) : " Qu'en dites-vous ? "

A quoi, l'Imam REZA (as) répondit en citant le Verset 149 de la Sourate Al An'aam, qu'Allah a informé Son Envoyé par cette Parole :

" Dis : à Dieu, donc, l'argument péremptoire. "

Cet Argument a le pouvoir, même sur l'ignorant, comme le savant a pouvoir par sa science. L'existence de ce monde comme de l'autre découle de cette Preuve. En outre, cet individu, de par son raisonnement probant, vous a profondément convaincu, continua l'Imam Reza (as).

Mamûn Al Rachid relâcha le Soufi, mais garda rancune contre l'Imam (as).

LE GASPILLAGE

Yassir, le valet de chambre de l'Imam REZA (as) , déclare qu'un jour, nous, tous les serviteurs du 8è Imam (as), étions en train de croquer des fruits à belles dents. Nous n'en consommions qu'une partie et jetions le reste sans jamais les terminer en entier. Le Successeur du Messager d'Allah aperçut notre geste et nous fit remarquer :

" Gloire à Allah ! Si vous en avez assez ; sachez que de nombreuses personnes en sont dépourvues.

Lorsque vous en êtes rassasiés, distribuez-les aux nécessiteux, " dit-il.

LA GRANDEUR DE L'HOMME

Un compagnon de H° Ali Ibn Musâ Ar Reza (as), du nom de Ehmad ibné Mohammad ibné Abi Nasr " Al Bazanti ", qui comptait parmi les ulémas et les savants de son époque, finit par se convaincre de " l'Imamat " de l'Imam Reza a°, suite à l'échange d'une abondante correspondance et à la grande satisfaction qu'il reçut de la part du Fils du Messager d'Allah aux nombreuses questions qu'il lui posa.

Il déclara, un jour, à l'Imam a°, son désir de venir lui rendre visite à un moment favorable où rien ne s'y oppose et ne le dérange dans ses hautes fonctions au niveau gouvernemental. Pour répondre à son souhait, l'Imam Reza (as) lui envoya, en fin de soirée, sa monture personnelle et le fit convier chez lui.

Bizanti exposait ses questions sans relâche et Le Successeur du Messager de Dieu lui répondait promptement. Cela dura jusqu'à minuit. Vint l'heure de dormir. L'Imam retint son disciple et le fit asseoir sur un tapis qu'il étendit lui-même sur le sol. Bizanti s'enorgueillissait de cette belle occasion qui lui avait été offerte et ne pouvait se contenir de joie.

Le Shahén Shahé Jinno Bashar (Le Prince des djinns et des hommes) se retira dans une chambre. L'homme tomba en prosternation et se mit à formuler : " toute ma reconnaissance à Allah pour la grande affection que me témoigne le fils du Saint Prophète de Dieu, H° Ali Reza a(s). Je suis le seul à être choisi par l'Imam parmi toute l'assistance qui se trouvait ici. Nul au monde n'est à présent plus heureux et fortuné que moi... " Al Bizanti était ainsi plongé dans ses douces chimères et voyait le monde à ses pieds avec ce qu'il contenait.

Le Successeur de l'Envoyé de Dieu sortit de sa chambre, prit la main de son hôte de marque et lui adressa la parole en rompant le fil de son imagination : " lorsque le premier Imam , H° ALI a(s) , rendit visite à l'un de ses grands compagnons, SA'SAAT Ibné SOH?N, qui s'était allongé sur son lit de malade, il lui témoigna beaucoup d'amitié et de bienveillance, lui posa la main avec gentillesse sur son front et lui enseigna : " craignez Dieu et prosternez-vous devant Lui, c'est là votre grandeur. Je ne fais que mon devoir et nul ne doit s'enorgueillir et se prévaloir de telles choses "

Ensuite, l'Imam REZA (as) instruisit son invité que : " le fait de demeurer dans ma maison ne vous rend pas plus noble que les autres. La grandeur ou l'élévation ne s'obtient que par la prosternation devant son Seigneur et par l'accomplissement de bonnes œuvres. "

LA PIETE DE L'HOMME L'Imam ar-Ridha A.S. ou Alime Ale Mouhammad LA PIETE DE L'HOMME

Une fois, un individu se mit à chanter les louanges du 8è Imam (as) et lui déclara : " ô Le Fils du Messager d'Allah ! Par Dieu, vous êtes le meilleur des hommes !

ô serviteur de Dieu ! lui répondit l'Imam A.S., ne prête pas serment pour ce que tu affirmes ! Car celui dont les vertus sont plus considérables que les miennes est meilleur devant Allah, plus que moi, dit-il, en ajoutant que : ce Verset du Saint Qurân n'est pas abrogé dans lequel Dieu annonce :

INNA AQRAMAKUM INDHALLAHE ATQAQUM

Certes, le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux des vôtres. "

(Sourate AL HOJORAT, Verset n°13).

LE SALAIRE INDETERMINE

Ce jour- là, Soleymane ibné Ja'afar Al Ja'afari et l'Imam RIDHA (as) sortirent ensemble pour quelque affaire. Avant la tombée de la nuit, Soleymane exprima son désir de rentrer chez lui.

" Viens chez nous et sois des nôtres, ce soir, " lui dit l'Imam (as) Il y consentit volontiers et se rendit chez le Fils du Messager d'Allah en sa compagnie.

En mettant le pied dans la maison, H° Ali Ibne Moosa Ar RIDHA a(s) aperçut ses serviteurs occupés à des travaux de maçonnerie. Son regard se posa alors sur un étranger qui assistait à leur tâche.

" Qui est-il ô Leur demanda le 8è Imam (as).

- Il nous prête la main, Yabn Rassulillah ! Répondirent-ils.

- Très bien, dit le Successeur du Saint Prophète. Quel salaire avez-vous fixé pour lui ? Questionna-t-il.

- Non, ô notre Maître, nous ne lui avons pas fixé un salaire, mais nous lui donnerons bien quelque chose à la fin du travail ; nous lui rendrons satisfait, " dirent-ils.

Cette réponse déplut au Descendant de l'Envoyé de Dieu. Des signes de contrariété apparurent sur son visage saint. Soleymane s'avança et lui adressa la parole :

" Pourquoi vous chagrinez-vous, ô mon Maître ?

- Je leur ai déjà ordonné à plusieurs reprises, répondit l'Imam (as), de n'embaucher personne sans avoir au préalable déterminé son salaire. L'employé ainsi engagé, sans rémunération fixe, qui touche sa paye à la fin de son service, estimera toujours celle-ci insuffisante , malgré son montant trois fois supérieur au normal. Quelle que soit la valeur reçue, il ne croira pas que vous ayez fait preuve de bienveillance à son égard, mais s'imaginera, au contraire, qu'il a gagné moins qu'il le méritait.

Cependant, celui dont les appointements auront été établis auparavant pensera d'une part que ce qu'il a reçu en supplément est énorme, en dépit de sa modicité, et aura, d'autre part, le plaisir de vous en remercier et de vous en être reconnaissant. Il sera satisfait, vous appréciera et votre amitié l'un pour l'autre se fortifiera, " lui expliqua l'Imam RIDHA (as).

L'IMAM ET LE PELERIN MISERABLE

Un homme vint à la maison bénie du 8è Imam (as) et lui présenta sa requête en ces mots :

" ô Le Fils du Messager d'Allah ! Je viens d'accomplir le Hajj à la Mecque et suis entièrement démuni d'argent. Je ne peux rentrer faute de moyens. Je ne vous demande qu'une somme qui me suffirait juste à rejoindre mon domicile. Si vous me le permettez bien, je distribuerais votre contribution en aumône, une fois parvenu dans mon village car je vis d'une bonne situation et ne mérite point la charité. "

L'Imam (as) se retira dans sa chambre en fermant la porte derrière lui. Il prit deux cents Dinars et les offrit à l'homme en passant sa main à travers l'ouverture. Il le pria ensuite de partir avant qu'il apparaisse. Il lui recommanda, par ailleurs, de ne plus rembourser cet argent comme il le souhaitait, même sous forme de l'aumône.

Lorsque l'heureux bénéficiaire se sépara de nous, Le Successeur de l'Envoyé de Dieu ouvrit la porte et rejoignit sa place.

" ô Maître ! demanda l'un de nous, pourquoi votre Sainteté ne voulut pas montrer sa noble face ou voir la sienne, alors qu'elle lui avez donné plus qu'il n'en voulait ?

- Tout simplement parce que je ne désirais pas distinguer sur sa mine les sentiments d'un homme misérable et fauché, répondit l'Imam RIDHA (as) N'avez-vous pas entendu le Saint Prophète déclarer que : " celui qui donne en secret reçois, en récompense, de la part d'Allah, des bienfaits à l'égal de soixante dix Hajj ou Pèlerinages de la Mecque et celui qui dénonce le mal se déshonore. Par contre, bénéficie de la Miséricorde divine celui qui le soustrait aux regards, " annonça le fils de l'Imam Musâ Al Kazim (as).

C'est pourquoi, Mamoun Al Rachid, le Calife Abbasside illégal de l'époque, ne pouvait avaler les comportements admirables de l'Imamé Hashtum a° et finit par les lui reprocher.

" Je peux me renoncer à la Wilayyatul'Ahd (la succession du califat) mais ne peux jamais laisser tomber mes pauvres frères de foi, " lui répondit l'Imam (as) en lui rivant bien son clou.

L'IMAM ET L'EAU DU CIEL

Au moment où H° Ali Ibn Moosa Ar RIDHA a(s) devint le " Wilayatul Ahd " (Successeur de Mamoun), cette période vécut longtemps sans eau et connut la sécheresse. Les ennemis de l'Imam a° ne purent avaler leur langue pour reprocher

au fils de Harûn Al Rachid d'avoir choisi le descendant du Saint Prophète à cette haute fonction car, depuis cette date, ils constataient être abandonnés du ciel. Pour faire taire les mauvaises langues, Mamoun sollicita donc l'Imam (as) de procéder à la Prière de la pluie ou le " Namazé Istisqâ. "

Le Successeur réel du Messager d'Allah lui donna son accord en précisant que celle-ci ne sera accomplie que le lundi.

" Pourquoi lundi ? Lui demanda, très surpris, Mamoun.

- Je vis le Saint Prophète de l'Islam dans mon rêve, accompagné de l'Emir des Croyants, qui me recommanda de n'effectuer ce Salat que le jour prescrit, " lui expliqua L'Imam (as).

La nouvelle fut annoncée. On attendit son heure. Le moment venu, l'Imam conduisit toute la population dans le désert. Un " Mimbar " ou la Chaire y fut installée, du haut de laquelle l'Imam des musulmans, le Calife Légal du Saint Prophète (saw) qui est aussi la Preuve d'Allah sur la terre, glorifia Dieu avant de lui adresser l'Invocation de la pluie.

Il n'avait pas encore terminé son " Dhûa " que de gros nuages noirs apparurent dans le ciel. Les éclairs commencèrent à étinceler. L'obscurité couvrit les lieux. Les gens furent pris d'inquiétude. Ils coururent de toutes parts pour rentrer le plus tôt possible. L'Imam a° les réconforta en affirmant que ces nuages sont destinés pour un autre endroit qu'il a cité.

" Ils ne déverseront pas leur eau sur nous, " dit-il.

Il était encore en train d'expliquer tandis qu'un autre groupe de nuages vint succéder à ceux-ci.

Les gens furent de nouveau pris de panique. L'Imam a° les consola. Le même phénomène se reproduisit une dizaine de fois. A chaque occasion, il répétait les mêmes mots en apaisant leur angoisse et désignant les endroits pour lesquels ils étaient promis.

Au onzième tour, H° Abûl Hassan (as) annonça l'orage mais en ajoutant que celle-ci ne sera fonctionnelle que lorsque chaque personne ici présente aura rejoint son domicile.

Après cette déclaration, le 8è Imam a° descendit du " Mimbar ". Les gens pressèrent leur pas. Le désert retrouva sa tranquillité habituelle. Il se vida à toute pompe de ses occupants. Les rues devinrent vite dépeuplées. Une forte pluie s'annonça. La région n'avait jamais connu une averse pareille auparavant. L'eau coulait à flots. Les étangs et les mares en débordaient.

LES DROITS DES SERVITEURS

Un compagnon de voyage de l'Imam RIDHA (as) raconte qu'une fois, pendant la traversée, nous nous arrêtâmes à un endroit pour prendre le repas. Le fils de H° Mûsa Al Kazim (as) réunit tous ses serviteurs et prit place au milieu d'eux.

" ô mon Maître ! Puis-je étaler une nappe séparée pour eux ? " Demanda l'homme, habitué des règles de la civilité des palais royaux, en faisant allusion à tous ces valets assis avec le fils du Messager d'Allah.

" Pourquoi les écarter ? Questionna l'Imam a°. Nous sommes tous égaux, dit-il. Nous tirons notre origine des mêmes père et mère, Adam et Eve. Nous avons un Seigneur unique. Le châtiment ou la récompense de chacun ne dépendent que de ses propres œuvres. Alors, pourquoi cette différence ? " Demanda-t-il.

Nadir et Yassir, les valets de pied du 8è Imam (as), relatent que le Successeur du Saint Prophète (saw) nous avait préconisé que : " lorsque je pénètre dans la maison, alors que vous êtes assis en train de prendre le repas, nul ne doit se lever en mon honneur, même si je me tiens debout à vos côtés, tant qu'il n'a pas complètement fini de manger. "

Il arriva souvent que lorsque l'Imam (as) appelait l'un de ses serviteurs et que l'autre lui répondait pour dire que celui-ci est encore occupé à se nourrir, le descendant du Saint Prophète (saw) le laissait terminer tranquillement son repas, sans l'inquiéter et ne lui demandait jamais un service à l'heure de table.

L'IMAM A NESCHAPOUR

Lorsque la nouvelle de l'arrivée de l'Imam RIDHA (as) à Neschapour parvint jusqu'à ce vieil homme, fidèle des Ehloul Bayt, il parcourut environ une soixantaine de kilomètres à pied, de son village à la Résidence de l'Imam a°, pour lui rendre visite et jouir de son Zyarah.

Il fit son entrée dans la ville. Le jour touchait à sa fin. Son corps était tout couvert de la poussière du désert. Il ne voulut pas voir l'Imam (as) dans cet état. Il pensa accomplir le Gousl (le bain rituel) de grand matin, procéder au Vouzou (l'ablution habituelle) et achever la Prière du Soubh avant d'effectuer le Zyarah du descendant du Saint Prophète (saw).

Il s'étendit donc sur la couche et se leva de bon matin. L'heure du Fajr n'avait pas encore sonné. Il se dirigea vers le Hammâm (l'établissement du bain public). Il vit que l'endroit était vide. Un jeune homme d'une beauté ravissante se tenait à côté. Il l'appela pour l'aider à nettoyer son dos car ses mains n'y parvenaient pas. Il lui expliqua ses intentions. Il ne souhaitait pas se rendre chez le Successeur du Saint

Prophète alors qu'il était malpropre.

" Peux-tu me donner un coup de pouce ? Lui demanda-t-il.

- Pourquoi pas ? " Lui répondit gentiment le jeune garçon.

L'homme commença à frotter l'échine dorsale. Une personne pénétra dans le Hammâm. Elle salua d'abord ce jeune charmant. Suivit une autre. Elle fit de même. Chacun entrait et se courbait devant ce brave homme qui essuyait le dos du visiteur de l'Imam (as). Ce vieux s'étonna. Il se plongea dans une imagination profonde.

" Qui est ce jeune ? demanda-t-il à voix basse à celui qui se baignait à ses côtés.

- Vous ne le connaissez pas ? Questionna le voisin. C'est lui l'Imam RIDHA a(s), le descendant de H° Fatéma, (as) la fille du Saint Prophète (saw). " Répondit-il.

Ce fidèle de l'Imam (as). ne connaissait pas H° Ali Moosa Ar RIDHA (as), ne l'ayant jamais vu. Il se mit à trembler. L'émotion l'envahit. Il se retourna brusquement et se plia devant son Maître. Il s'excusa de sa faute.

" Si vous avez parcouru des kilomètres pour venir me voir, ne puis-je pas faire quelques mètres pour vous retrouver ? Lui répondit l'Imam a°. Je savais que vous allez rejoindre ce lieu, " ajouta-t-il.

L' IMAM ET LA PRIERE DE EID

Contraint d'accepter le poste de dauphin proposé par Mamoun Al Rachid, la cérémonie de l'investiture et du témoignage de serment de fidélité à H° Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA (as) eut lieu au Mois Béni de Ramazan. Moins d'un mois plus tard, vint la fête de l'Eïd Al Fitr ou la fête de la Fin du Ramadan. Mamoun demanda au fils du Saint Prophète de conduire la Prière de l'Eïd. Le véritable Successeur du Messager d'Allah refusa sa requête en lui rappelant l'une de ses conditions qui stipule qu'il " n'interviendra dans aucune affaire officielle. " Mamoun ne tarda pas à agir auprès de l'Imam (as), pour lui solliciter d'y aller. Il y insista et persista. "Diriger une Prière collective n'est pas un acte politique qui rentre dans les conditions de l'accord, " dit-il.

H° Thamin Al Hujaj (as) lui fit savoir qu' " il est préférable que vous m'en dispensiez. Pourtant, s'il me faut y aller, j'exécuterai cette prescription divine de la même manière que l'ont accomplie l'Envoyé de Dieu ainsi que Ali Ibne Abitalib (as), son Calife légal.

- Vous êtes maître de vos actes, " lui répondit le fils de Harûn Al Rachid.

La nuit noire plia son voile. Les premiers rayons du soleil apparurent. Le matin du 1èr Shawal arriva. Conformément à l'usage établi aux temps des califes, les chefs de l'armée, les nobles et notables revêtirent de somptueux vêtements et parures de circonstance. Montés sur des chevaux harnachés, ils se présentèrent devant la maison de l'Imam a° pour l'accompagner à participer à la Prière de Eïd.

La population, en grande masse, se prépara, elle aussi, à accueillir avec joie le descendant de H° Mohammad (saw) dans les rues et passages que va emprunter le cortège majestueux de Sa Sainteté et le suivre jusqu'au lieu de Prière. Un grand nombre d'hommes et de femmes s'étaient même hissés sur les terrasses afin de contempler la magnificence de l'escorte de l'Imamât. Tout le monde attendait s'ouvrir avec impatience la porte de la maison bénie de l'Imam a° pour le saluer.

L'Imamé Hashtum a° (le 8è Imam) fit d'abord le " Gousl " (le bain rituel) et s'entoura, ensuite, la tête d'un turban blanc dont il plaça un bout sur sa poitrine et jeta l'autre bout sur son dos. Il se déchaussa, releva le bas de son vêtement et demanda à ses serviteurs d'en faire autant. Il prit dans sa main une canne à l'embout de fer, puis sortit de sa résidence, en compagnie de ses hommes. Suivant la tradition islamique en ce jour grandiose, il déclama à haute voix : " Allahô Akbar ! Allahô Akbar ! " (Allah est Le Plus Grand !).

Les pèlerins, partagés entre les larmes de joie et le désir d'accomplir le Salât de l'Eid derrière le Successeur véritable du Saint Prophète d'Allah, joignirent leur voix à la sienne pour réciter cette formule de l'occasion et le firent avec tant de ferveur et d'émotion que ce son semblait venir de la voûte azurée ou jaillir de l'écorce terrestre.

L'Imam a° fit halte un instant devant la porte de la maison et prononça cette oraison d'une voix forte : " Dieu est Le plus Grand ! Dieu est Le plus Grand ! Dieu est Le plus Grand ! Qu'Il soit remercié de nous avoir guidés. Dieu est Le plus Grand ! Qu'Il soit remercié de nous avoir accordé le bétail ! Louange à Dieu qui nous a fait sortir vainqueurs de l'épreuve ! "

La foule entière reprit à l'unisson cette phrase d'une voix puissante tandis qu'elle pleurait à chaudes larmes dans l'exaltation de ses sensations.

Les commandants et officiers de l'armée, vêtus de l'uniforme et chaussés de bottes, s'imaginaient que le Successeur de Mamoun Al Rachid suivrait le protocole monarchique, habillé de vêtements somptueux et monté sur un cheval. Mais, quel ne fut leur étonnement lorsqu'ils virent l'Imam a° à pied, dans une simplicité remarquable et dont l'attention est tournée vers Dieu ! Ils descendirent en hâte de leur monture, se débottèrent rapidement et se fondirent en larmes. Ils s'unirent à la foule pour élever leur voix à réciter le Takbir.

Le cortège se dirigea vers le lieu de Prière avec ferveur et enthousiasme. Tous les dix pas, l'Imam RIDHA (as),s'arrêtait pour formuler cette oraison à quatre reprises et, la foule, en pleurs, le suivait d'une voix forte et très émue. La ville de Marw s'emplit de lamentations. Elle avait vu de nombreuses fêtes de Eïd mais, celle-ci était sans pareille !

La nouvelle ne tarda pas à parvenir jusqu'à Mamûn Al Rachid. Ses proches l'avertirent que si cette situation se poursuivait, le danger d'une révolution ne serait pas à écarter. Mamûn en fut ébranlé. Il fit aussitôt savoir à l'Imam a° :

" Retournez vite car il se peut que vous soyez importuné et que vous subissiez quelque préjudice ! "

Le fils d'Ali Ibn Abi Talib (as) demanda ses chaussures et ses vêtements. Il les revêtit et s'en retourna en proclamant que : " je vous avais bien dit, dès le début, de m'en dispenser ! "

L'IMAM ET LA LECON DE TAWHID

Un habitant de la Région de Balakh vint voir l'Imam Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA (as).

" Je voudrais vous poser une question, dit-il. Si votre réponse se révèle exacte, j'accorderais foi à votre Imamat.

- Demande tout ce que tu veux savoir, lui répondit le Successeur du Saint Prophète (saw), à l'image de son ancêtre et l'Emir des Croyants dont il a hérité le nom, Hazrat Ali Ibn Abî Tâlib (as) qui avait lancé , un jour, du haut de la chaire, dans la Mosquée de Koufa en Iraq, une phrase devenue célèbre et immortalisée dans les annales de l'histoire de l'Islam : " Salouni, Salouni, Qabl ane Taf kédhouni ! " , demandez, demandez, avant que vous ne me voyiez plus !

- Depuis quand existe votre Dieu ? Quelle est sa forme et comment vit-il ? demanda l'homme.

- Il a donné un espace à tout corps, sans qu'Il ait lui-même un endroit. Il crée la forme, mais ne la possède pas. Il ne s'appuie que sur Sa propre Puissance, lui répliqua l'Imam (as).

En écoutant ces paroles qui lui allèrent droit au cœur, l'étranger se leva sur le coup, se dirigea vers l'Imam (as) lui embrassa le front et proclama :

" J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, que Hazrat Mohammad (saw) est Son Messager et Ali (as) en est son Successeur légal ; la voie qu'a tracée le Saint Prophète d'Allah est droite et authentique ; vous êtes les véritables Imams et ses Successeurs incontestables. "

L'IMAM ET LE VOUZOU DE MAMUN

Un jour, l' Imamé Hashtum (as) se rendit chez Mamûn Ar Rachid. Il le vit en train d'accomplir le Woudhou ou l'ablution rituelle de la Prière. Un domestique lui versait de l'eau sur le bras et il en effectuait la purification.

Hazrat Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA (as) s'approcha du Calife :

" ô Mamûn ! Ne laissez personne participer à votre acte destiné au culte de votre Seigneur ! " Lui fit remarquer le Descendant du Saint Prophète en citant, à l'appui, ce Verset du Saint Qurân :

LA YOUSHRIK BHI IBHAADHATI RABBHIHII AHADHAA

- dans l'adoration il n'associe personne à son Seigneur. -

(Sourate Al Kahf - La Grotte ; Verset 110)

Le fils du fastueux calife des Mille et Une Nuits renvoya son serviteur et termina ses ablutions tout seul. Néanmoins, cela ne fit qu'attiser sa haine contre l'Imam (as).

L'IMAM ET L'INVITE DE MAMUN

Quelques jours après cet évènement, Mamûn Al Rachid invita le Huitième Imam (as) à sa résidence. Il lui prépara une étrange réception. Il ordonna à sa garde royale ainsi qu'à ses serviteurs de ne pas soulever le rideau qui séparait son trône de la grande salle, au moment où pénètre H° Ali Ibn Musâ Ar RIDHA (as).

" Vous le laisserez tel qu'il est, dit-il. Dès que le fils de Musâ Al Kazim se présentera devant moi, je lui trancherai la tête, ajouta-t-il. "

Il prit son épée et s'assit sur le siège royal. L'Imam fit son entrée dans le Palais. Un lieu qui n'était que silence et mort. Le grand rideau épais s'ouvrit de lui-même. Mamûn se leva de son fauteuil de calife, se courba devant l'Imam a°, le traita avec révérence et lui remit une somme de cent mille dinars.

Thaminul Aymmah fit ses adieux à son hôte. Le store qui s'était refermé derrière l'Imam (as) s'écarta de nouveau pour lui laisser le passage. Le successeur du Saint Prophète illustra par son geste que le Représentant véritable d'Allah sur terre maintient le pouvoir sur toute la nature et ne dépend de nulle chose.

Va koulla shay ïne ah - saynahou fi imamim - moubhine

(Nous avons rassemblé toute chose dans l'Imam

- le Guide - déclaré)

- Sourate Al Yâ Sîn, Verset 12 -

Les soldats qui regardaient la scène bouche béante demandèrent au lieutenant de Harûn Al Rachid les raisons de ses réactions :

" Comment se fait-il qu'au lieu de le tuer, vous lui avez offert de l'argent avec tous les respects dûs à un supérieur ?

Je ne comprends pas ce qui m'est arrivé lorsque Aboul Hassan apparut en face de moi, " leur répondit Mamûn.

Un des serviteurs qui était le fidèle de H° Ali Ibn Musâ Ar RIDHA (as) vint voir l'Imam, lui raconta tout le récit et lui questionna sur ce phénomène miraculeux qui s'était produit au Palais de Mamûn.

Le Descendant de H° Ali Ibn Abî Talib (as) sortit un morceau de papier de sa poche sur lequel figurait un Dhûa. C'était un " TAVIZ " ou amulette sacrée qu'il le tenait de son aïeule, H° Sayyida Fatima Zahera (as).

LA SIMPLICITE DE L'IMAM

La Mosquée du Saint Prophète à Médina ou Masjidûn Nabavi brillait par la présence de Sa Sainteté, Hazrat Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA (as). Il s'était, ce jour, habillé de beaux vêtements couverts d'une somptueuse chasuble.

Un savant religieux du nom de Sufyan Thawri se trouvait aussi parmi l'assistance. Il réprouva la tenue de l'Imam a° :

" Un costume bon marché serait un point d'honneur pour vous, " lui reprocha-t-il.

Le Successeur du Messager d'Allah l'appela à ses côtés, prit sa main et l'enfonça à l'intérieur de son aube :

" ô Sufiyan ! Que constates-tu ? Lui demanda l'Imam (as).

- C'est un habit rudimentaire, de la laine crue, répondit-il, après l'avoir bien touché et vérifié.

- Certes, l'apparence s'affiche pour le monde extérieur tandis que l'intimité se

rattache à Dieu, " lui fit comprendre Hazrat Thamin Al Hujaj (as).

L'IMAM ET LE SOLDAT

Il arrivait, souvent, à l'Imam Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA (as) de prendre un bain à l'établissement réservé au bain public. Il détestait d'avoir la haute main sur ses domestiques pour préparer le bain dans un cadre princier à son domicile comme en ont l'habitude les gens du Palais.

Le Descendant du Saint Prophète (saw) se dirigea, donc, vers ce lieu. Le propriétaire de

L'exploitation n'avait jamais pensé que le Successeur officiel d'Al Mamûn viendrait se laver dans cet endroit. Il savait bien que les rois mènent une vie de château.

Abûl Hassan pénétra dans la grande salle. Il prit donc une place.Un soldat l'a précédé. Celui-ci vint et retira l'Imamé Hashtum (as). Il lui demanda de verser de l'eau sur sa tête. Un voisin reconnut Hazrat Ali Ridha (as) et ne put s'empêcher de crier : " ô Le soldat de Mamûn ! Tu es ruiné ! Ne connais-tu pas le Fils de la Fille du Messager d'Allah que Dieu a béni, lui et sa sainte famille ? Tu le commandes de te masser ? "

Le soldat se sentit extrêmement bouleversé. Il se jeta sur les pieds de l'Imam a° et les embrassa. Il se mordit les lèvres et lui présenta ses excuses.

" ô Yabn Rassûlullah ! Pourquoi m'avez-vous obéi ? " Dit-il d'une voix troublée.

L'Imam a° sourit et lui répondit dans un langage affectueux :

" ô Le serviteur d'Allah ! C'est une récompense ! Je n'ai pas voulu vous désobéir dans ce que j'ai été récompensé. "

L'IMAM ET LE JUIF

Un adepte de la religion judaïque vint, un jour, chez l'Imam Ali Ibn Moosa Ar RIDHA (as) et lui demanda :

" Comment pouvez-vous accepter Mohammad (saw) comme Prophète de Dieu alors qu'il n'a montré aucun miracle ? "

Le plus grand des miracles est l'esprit humain, lui répondit le Successeur du Messager d'Allah.

L'homme a cette faculté de penser, de concevoir des idées dans son esprit, de

connaître, d'apprendre et de raisonner.

L'Islam fait appel à la raison humaine.

L'homme doit accepter Dieu par la raison, mais non par des miracles, " lui expliqua l'Imam (as).

L'IMAM ET LE CHRETIEN

Un moine chrétien se présenta devant Hazrat Ali Ibn Moosa AR RIDHA (as) et lui posa ces trois questions :

" Croyez-vous que Jésus (H° Isâ a.s.) est vivant ? demanda-t-il.

Oui, Jésus (H° Isâ a.s.) est vivant, lui répondit le huitième Imam (as).

Acceptez-vous que H° Mohammad (saw) est décédé ? demanda-t-il de nouveau à l'Imam (as).

Certes, H° Mohammad (saw), le Messager d'Allah est décédé, déclara son Descendant.

Admettez-vous la Prophétie de Jésus (H° Isâ a.s.) comme Envoyé de Dieu ? questionna-t-il.

Je crois à ce Jésus (H° Isâ a.s.) qui a proclamé qu'un Prophète viendra après moi, Ehmad sera son nom, je témoigne la profession de foi sur sa Mission Prophétique et vous invite tous à le suivre et de ne pas lui tourner le dos, si non vous vous égarerez, " lui rétorqua le Saint Imam (as).

Une réponse très nette qui retint la Prophétie de Jésus et sauva celle de H° Mohammad (saw).

L'Imam a.s. reprit la parole en déclarant que :

" Il est vrai que vous êtes venu avec toutes les louanges de Jésus, mais soyez-en sûr, que nous le vénérons plus que vous. Nous affirmons que Jésus priait jour et nuit alors que vous niez, par contre, ce fait.

- Qui vous a déclaré que nous refusons les adorations de Jésus ? répliqua le moine. Il n'y a personne à l'âme plus fervente, pieuse et dévote que celle de Jésus, ajouta -t-il.

La réponse de l'Imam a.s. vint à point nommé. Il lui rendit la pièce de sa monnaie.

" Votre foi vous dicte que Jésus est Dieu, alors à qui adressait-il ses Prières ? " lui interrogea l'Imam a.s.

Le chrétien eut le bec cloué par cette réponse qui tomba comme un coup de tonnerre. Il réfléchit un instant et se courba aux pieds de l'Imam a.s. Ses lèvres murmurèrent la formule de Shahadhâ. Il embrassa l'Islam et devint Shia, le Fidèle des Ehloul Bayt a.s.

IMAME ZAMINE A.S.

Pendant son long périple qui le mena de Madina (Arabie Séoudite) à Marw - Khorassan (en Iran), Hazrat Ali Ibn Moosa Ar RIDHA a(as)rencontra dans la jungle un chasseur qui était sur le point de tuer une biche. Dès que celle-ci aperçut le Descendant du Saint Prophète, elle courut vers lui et parla dans son langage. L'Imam (as)s'approcha de l'homme et lui demanda de la laisser partir pour nourrir ses petits qui étaient affamés. Il lui assura, en outre, que la biche reviendrait dès quelle aura fini de les allaiter.

Le boucanier y concéda, mais n'accorda pas foi à la promesse de l'animal. L'Imam (as) interrompit son parcours et se joignit à cet homme pour l'attendre reparaître.

La biche s'en retourna avec sa portée. Le chasseur fut frappé de stupeur par cette scène miraculeuse. Il revint sur sa décision et relâcha sa proie. Après cet évènement historique, le huitième Imam a.s. devint célèbre comme " Imamé ZAMINE (as) "

Zamanat : caution, garantie. Zamine : qui assure, cautionne, porte garant.

Nos honorables Oulémas citent plusieurs raisons pour définir l'expression " Imamé Zamine " dont l'une d'elles vient d'être évoquée.

Le deuxième argument est que : Mamûn Al Rachid n'était pas aussi sincère qu'on le pensait. Il n'était pas moins sanguinaire que Moutawakkilé Abbassi du temps de dixième Imam (as) ou Harûn son père et Hadi son oncle.

Mamûn avait donné l'ordre de tuer quiconque irait au Zyarah de l'Imamé Houssen (as) à Kerbela. Nombreux Shias, les amis des Ehloul Bayt, en furent victimes.

Lorsque le huitième Imam (as) devint le Régent de Mamûn, celui-ci ne pouvait plus appliquer ouvertement cette mesure. Il y apporta, donc, un changement en proclamant que tous ceux qui seront cautionnés par Thaminal Hujaj, l'Imam RIDHA (as), pourront se diriger vers la Ville Sainte de Kerbela.

Les gens se ruaient chez Aboul Hassan, Hazrat Ali Ibn Moosa Ar RIDHA (as) Il se portait garant de tous ceux qui en faisaient la demande. Le huitième Imam fut,

dès lors, officiellement reconnu comme " Imamé ZAMINE (as)."

Le troisième argument se réfère au Hadith du Saint Prophète (saw) qui déclare que : " Je jure de me porter garant de celui qui, pendant son voyage, garderait avec lui, l'un des noms sacrés de mes Ehloul Bayt. Ni la mer, ni la terre ne lui feront du tort. "

Comment garder sur soi le nom sacré de l'Imam a.s. lorsque la prononciation de celui-ci suffit à attirer toutes les peines du monde !!

Cependant, quand Mamûn fit battre des pièces de monnaie gravées au nom de l'Imam RIDHA (as), il devint ,dès lors, très commode aux Shias de suivre à la lettre la parole du Messager d'Allah. Ainsi, porter sur soi cette pièce de monnaie c'est faire d'une pierre deux coups. En même temps que celle-ci constitue de l'argent liquide, elle représente aussi bien le nom de l'Imam (as) qu'elle protège des persécutions du Calife.

Le fait d'attacher la monnaie, au nom de " l'Imamé ZAMINE (as), au bras droit de celui qui entreprend un long voyage tire son origine de cette époque.

HADITH DE LA CHAINE D' OR

Lorsqu'en l'an 200 A.H., sur les ordres de Mamûn Al Rachid, Hazrat Ali Ibn Musâ Ar RIDHA (as), fut contraint de quitter Madina, sa ville natale, où son aïeul et le Saint Prophète de l'Islam avait trouvé refuge, pour se diriger vers l'Iran, le pays de l'ancienne Perse, sa caravane traversa l'une de ses régions, appelée Nishâpur, célèbre pour sa science islamique, avant d'atteindre Marw, la nouvelle capitale de l'empire Abbasside.

Le Thaminul Aïmmah fit son entrée dans la ville de Nishâpur qui était, à cette époque, l'une des villes les plus peuplées de l'Iran. Le Descendant de H° Mohammad (saw) y reçut un accueil très chaleureux et sans égal. Tous les Oulémas, les érudits et savants religieux, les Rapporteurs de Hadiths, les historiens et étudiants se réunirent autour de lui. On énumère à cent vingt mille le nombre de personnes venues le recevoir. L'Imam fut obligé d'arrêter sa mule sur laquelle il avait confortablement pris place.

" ô Le fils du Messager d'Allah ! Vous nous rendez visite par votre passage dans notre cité, mais vous ne nous faites pas entendre un seul Hadith qui pourrait nous être bénéfique, " lui déclarèrent ces derniers.

Il fut une époque où l'Envoyé de Dieu, avant de quitter ce monde, avait demandé à l'assistance présente, de lui donner un crayon avec un papier, pour y marquer ses derniers vœux. Hélas ! On les lui refusa. Cet évènement est gravé noir sur

blanc sur les pages de l'Histoire de l'Islam. Les temps avaient bien changé depuis deux siècles. Maintenant, c'est le peuple qui réclamait un Hadith au Descendant de l'Envoyé d'Allah.

L'Imam RIDHA a° souleva le pan du rideau qui couvrait sa litière. Son saint visage apparut. Les cris de " Allahou Akbar " et de Salvat se mirent à résonner dans l'air. Le soleil de la science brillait aujourd'hui sur Nishâpur. Le ciel fut dégagé de ses nuages sombres de l'ignorance. La lumière de la lampe des Ehloul Bayt illuminait les âmes.

" J'ai appris de mon adorable père, Imam Moosa Al Kazim (as), dit le huitième Imam (as) lui de son père Imam Jaafaré Ibn Mohammad as) , lui de son père Imam Mohammad Ibn Ali (as), lui de son père Imam Ali Ibnoul Houssein (as), lui de son père Imam Houssein Ibn Ali (as) , lui de son père Imam Ali Ibn Abi Talib (as), lui de Hazrat Mohammad (saw)le Messager d'Allah , lui de l'Ange Gabriel (as) et ce dernier de Allah , Le Maître des mondes qui a déclaré que :

LAELAH ILLALLAHO HISNI , FA MANE DHAKHALA HISNI , AMENA MINE AZABHI

(" Lailah Illallah " constitue ma forteresse , celui qui est donc pénétré dans ma forteresse se trouve à l'abri de mes châtiments)

L'Imam Ali Ibn Moosa Ar RIDHA a° prononça ces paroles, baissa le voile et continua son trajet. Il s'arrêta un instant et acheva son Hadith :

BHI SHOROUTIHA VA ANA MINE SHOROUTIHA

(Ceci s'accompagne de certaines conditions dont j'en suis une)

Il spécifia donc qu'il est l'Imam véritable et la conviction en son Imamat , comme à celle de ses prédécesseurs et ses successeurs , forme l'une des conditions de cette citadelle de la foi , sans quoi , cette formule de croyance reste lettre morte .

Il fit valoir , d'autre part , qu'il est le Calife d'Allah , le Représentant d'Allah sur terre, malgré la nomination par Mamûn Al Rachid de le faire son successeur , laquelle est nulle et dépourvue de sens .

L'une des conditions la plus fondamentale est, donc, la soumission totale, sincère et véritable à l'Imam du Jour. Toute déloyauté retirerait le droit d'entrer dans cette forteresse. La seule manière de gagner le plaisir d'Allah réside dans l'obéissance à Son Prophète et ses Descendants, elle forme l'unique voie du salut et de l'immortalité dans la joie.

Ce Hadith est connu sous le nom de " SILSILATOUZ ZAHAB " ou " La Chaîne d'Or ". Les Rapporteurs de ce discours sont tous des Maassoumines, des personnes pures, saintes et infaillibles qui forment ensemble cette chaîne d'or.

Ces paroles furent mentionnées par écrit. Environ vingt mille plumes les rédigèrent devant l'Imam a°. On rapporte que si ce Hadith, par sa récitation, est insufflé sur un malade mental, ce dernier sera délivré de son affection et retrouvera sa santé.

L'IMAM ET LES FONCTIONS ADMINISTRATIVES

De nombreuses personnes critiquèrent la nomination par Mamûn au poste de régence de Hazrat Ali Ibn Musâ Ar RIDHA a°. Quoiqu'il ait accepté cette fonction, sous de strictes conditions, certaines gens ne purent l'avaler. La participation de l'Imam dans l'administration abbasside, même de nom seulement, fut perçue d'un mauvais œil. C'est une sorte de soutien au gouvernement corrompu de Bagdad, dirent-ils. L'Imam a° intervint donc à cette discussion :

" Qui des deux est supérieur, le Prophète ou le Successeur du Prophète ô Leur questionna-t-il.

- Le Prophète, répondirent-ils.

- Lequel des deux est inférieur, le souverain païen ou le souverain musulman corrompu ? Demanda-t-il de nouveau à ces détracteurs.

- Le souverain païen, déclarèrent-ils.

- De ces deux situations, laquelle est meilleure, celle dans laquelle la personne elle-même demande de coopérer ou celle dans laquelle elle est forcée d'accepter ? Interrogea l'Imam.

- Celle dans laquelle la personne demande elle-même de collaborer, affirmèrent-ils.

Après avoir soumis ce test, l'Imam s'expliqua : H° Yusuf a° était un Prophète et le roi d'Egypte un païen. En dépit de cela, H° Yusuf a° lui déclara :

Qaalaj alnii alaa khazaa inil arz innii hafizun aliim

- Et Joseph dit : affecte-moi aux trésors du territoire ; vraiment, je suis bon gardien et connaisseur.

(Sourate Joseph ; Verset : 55)

H° Yusuf a° formula cette demande parce qu'il voulut obtenir une position à seule fin de la servir pour atteindre un meilleur objectif : instituer les lois divines et faire régner la justice.

Le roi de l'Egypte était un païen, tandis que Mamûn un musulman corrompu.

H° Yusuf a° fut un Prophète d'Allah, par contre je ne suis que le Successeur.

H° Yusuf a° suggéra lui-même cette fonction, alors que je fus contraint de l'accepter.

Cette logique est universellement admise par toutes les religions que les fidèles peuvent exercer dans une administration dépravée, mais sans jamais aliéner leur propre foi, ni dévier de leur intention de gérer d'une manière correcte et vertueuse et pour le seul amour de Dieu les affaires qui leur sont confiées.

En d'autres termes, ils ne doivent pas être servis à aider le gouvernement corrompu dans ses actions nocives, ils doivent plutôt le faire progresser dans la voie religieuse de la meilleure façon possible.

Dans le premier cas, la personne faisant partie intégrante du système, ses efforts sont mis à l'avantage de celui-ci, tandis que dans l'autre, ils sont salutaires à sa religion et à l'humanité toute entière.

Tous les Imams, chacun à son époque, furent tels que, d'une part, ils condamnaient violemment la coopération avec les dynasties des Bani Omayya et des Bani Abbas et, d'autre part, ils encourageaient les Shias à y participer dans le seul but d'œuvrer en faveur de l'Islam.

Lorsque certains arguaient de leur motif selon lequel " si nous ne coopérons pas avec l'administration en place, les autres viendront nous remplacer pour y participer activement, " l'Imam RIDHA a° leur donnait la réponse suivante :

" Si personne n'obéissait aux souverains corrompus, leur gouvernement serait mutilé. "

DEE'BEL EL KHOUZAI ET LE MANTEAU DE L'IMAM

Le sabre du guerrier est moins à craindre que la plume de l'écrivain. Deê'bel El Khouzaï était l'un des rares poètes sincères et engagés. Par ses poèmes, il put conserver, pour l'histoire, plusieurs mérites et bienfaits des Ehloul Bayt a°s°.

Lorsque Hazrat Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA a° était à Marw, Deê'bel lui rendit visite. L'Imam a° fut très joyeux de l'accueillir et d'écouter le poème qu'il avait composé. Il venait le réciter, pour la première fois, devant Le Successeur du Saint Prophète

a°.

C'était un merveilleux poème qui dégageait l'ensemble de la tragédie des Ehloul Bayt, décrivant leurs souffrances, faisant observer leurs tombes, une à une, et revivre leurs souvenirs. Il mit toute l'assistance en pleurs qui, d'un seul coup, put mesurer les dimensions de la catastrophe, des injustices et massacres commis par les musulmans au pouvoir à l'égard des Héritiers Légitimes du Saint Prophète de l'Islam.

Lorsque je vis la maison ruinée

Du Prophète que j'ai pleurée,

La maison dont les Maîtres en furent évincés,

Et les hypocrites prirent leurs propriétés.

Les maisons où le Quran un jour était commenté,

Les endroits où la Révélation fut envoyée.

La tyrannie des criminels les a vidées,

Du Saint Quran auparavant récité.

Maîtres de ces lieux, Héritiers de Rassouloullah,

Etaient les meilleurs de la Oummah.

Je vois leurs biens et fortunes géantes

Entre les mains de ces tyrans féroces,

De l'autre leurs mains bienveillantes

Dépouillées de leurs biens colosses.

ô Les Etoiles de l'Imamat Assalam,

Qui dorment à Kufà, Médine et Kerbala,

Qui sacrifièrent leur vie pour l'Islam,

Se trouve à Baghdad une Koubba,

S'y repose une âme combattante et pure,

Du Paradis fait partie cette Sépulture.

Lorsque Deê'bel vint à la description de la dernière tombe, de l'Imam Mûsa Al Kazim a°, à Kazmeïn, le 8è Imam a° intervint et lui demanda d'ajouter une strophe qu'il composa, lui-même, à l'instant :

" Et une tombe à Tûs, quelle peine, quel malheur !

Rongeant les entrailles, l'insupportable douleur !

Jusqu'au Jour de La Justice brûleront les cœurs,

S'élèveront les lamentations du peuple et les pleurs ! "

Deê'bel en fut très étonné et demanda à l'Imam a° :

" de quelle tombe s'agit-il ? "

L'Imam a° lui fit savoir qu'il sera enterré à Tûs et, cela, très bientôt !

Il annonça son propre martyr par l'effet du poison dont il fit allusion dans le second vers.

Deê'bel continua de réciter ses vers, louant les mérites des Ehloul Bayt, dessinant un tableau des injustices qu'ils ont subies, des droits que les musulmans ont bafoués, des terres que ces derniers ont accaparées.

La séance devint triste comme la mort et l'assistance fondit en larmes.

Lorsque Deê'bel termina son poème, l'Imam a° le remercia de tout cœur et lui proposa une bonne récompense. Mais, le poète des Ehloul Bayt s'en excusa et demanda comme souvenir un vêtement personnel de l'Imam a°. L'Héritier du Saint Prophète lui remit, alors, un manteau de valeur qu'il porta avec lui. Il remercia l'Imam RIDHA a° avant de partir.

Deê'bel était en route vers l'ouest quand il fut attaqué par une bande de brigands qui lui prirent tout ce qu'il avait dans ses bagages.

Pendant qu'ils étaient en train de partager le butin, l'un d'entre eux récita un vers du poème de Deê'bel El Khizaï que celui-ci venait justement de réciter devant l'Imam a°. La poésie de Deê'bel avait franchi la région de Tûs. Ce dernier saisit l'occasion par les cheveux. Il fit sa présentation, ce qui lui permit de récupérer tout ce qu'il avait perdu !

Lorsque ce fidèle des Ehloul Bayt arriva à Qum, des jeunes voulurent acheter ce manteau que l'Imam a° lui avait offert et proposèrent, en contrepartie, une

somme atténuant mille dinars ! Celui-ci le refusa, mais en cours de route, ils réussirent à le lui arracher et l'obligèrent à accepter l'échange.

Enfin, il finit par accepter, à condition de couper une petite pièce de ce manteau à titre de souvenir !

Deê'bel continua son voyage et arriva chez lui. Il trouva son épouse souffrante du mal des yeux. Malgré tous les remèdes, elle ne se guérissait pas. On attendait sa cécité lorsque ce disciple de l'Imam a° eut l'idée de lui bander les yeux avec cette pièce de tissu qu'il avait coupée du manteau de son Maître, H° Ali IBN Mûsa Ar RIDHA a°. Elle le porta toute la nuit. Le lendemain, en enlevant ce bandage, quelle ne fut sa surprise de constater qu'elle avait retrouvé sa vue !

Les cheveux du Saint Prophète

On apporta sept cheveux, soi-disant du Saint Prophète saw, à Mamûn Al Rachid qui fit venir tous les Oulémas ou Savants religieux dans son Palais pour les consulter.

Personne ne put confirmer ou infirmer cette affirmation.

H° Ali Ibn Mûsa Ar RIDHA a° fut aussi invité. L'Imam a° les sentit, d'abord et demanda, ensuite, d'en brûler les trois qu'il sépara de sa propre main.

On le fit suivant le vœu de l'Imam a° et ceux-ci furent détruits par le feu.

" Comment avez-vous su que seuls ces quatre cheveux sont du Saint Prophète saw ? demanda le calife.

- Le feu ne peut les dévorer, " répondit l'Imam a°.

Le fils de Harûn Al Rachid demanda qu'on les enflamme. Le feu s'éteignit sur le coup.

" Comment avez-vous pu savoir cette différence avant de les brûler ? Lui questionna de nouveau le calife.

- J'ai perçu notre parfum dans ces quatre cheveux, celui dont mon grand-père, le Messager d'Allah, a été créé, " répliqua l'Imam, le Descendant de H° Fatima Zahera a°, le Calife légitime.

Article : Moulla Nissarhoussen RAJPAR